



Certificat d'accréditation
au label
« Transformation UE »

L'entreprise GROUAZEL (SIRET : 61920014000025)
en la personne de Jean Pierre GROUAZEL
s'est engagée à respecter la charte de l'entreprise accréditée « Transformation
UE ». Après instruction, sa demande d'accréditation a été validée par le comité du
label « Transformation UE » le 09/10/2015.

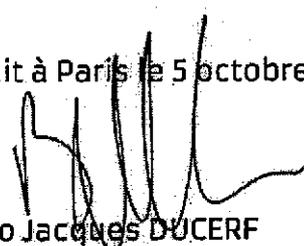
Son numéro d'accréditation est :

UE191

Sauf cas de radiation, de résiliation, de démission ou de suspension tels que prévus
dans les procédures de gestion du label « Transformation UE », ce certificat est
valable 3 ans soit jusqu'au 09/09/2018.

Pour vérifier la valeur de ce document vous pouvez consulter la liste en ligne des
entreprises accréditées sur le site www.label-apecf.com
et/ou contactez l'association APECF.

Fait à Paris le 5 octobre 2015


p/o Jacques DUCERF
Président de l'association
APECF

Ce certificat est délivré par le comité de label « Transformation UE » mis en place par l'APECF, seul habilité
à fournir ce document.

CONTACT

APECF

6 rue François 1^{er} – 75008 PARIS

label.apecf@gmail.com - www.label-apecf.com